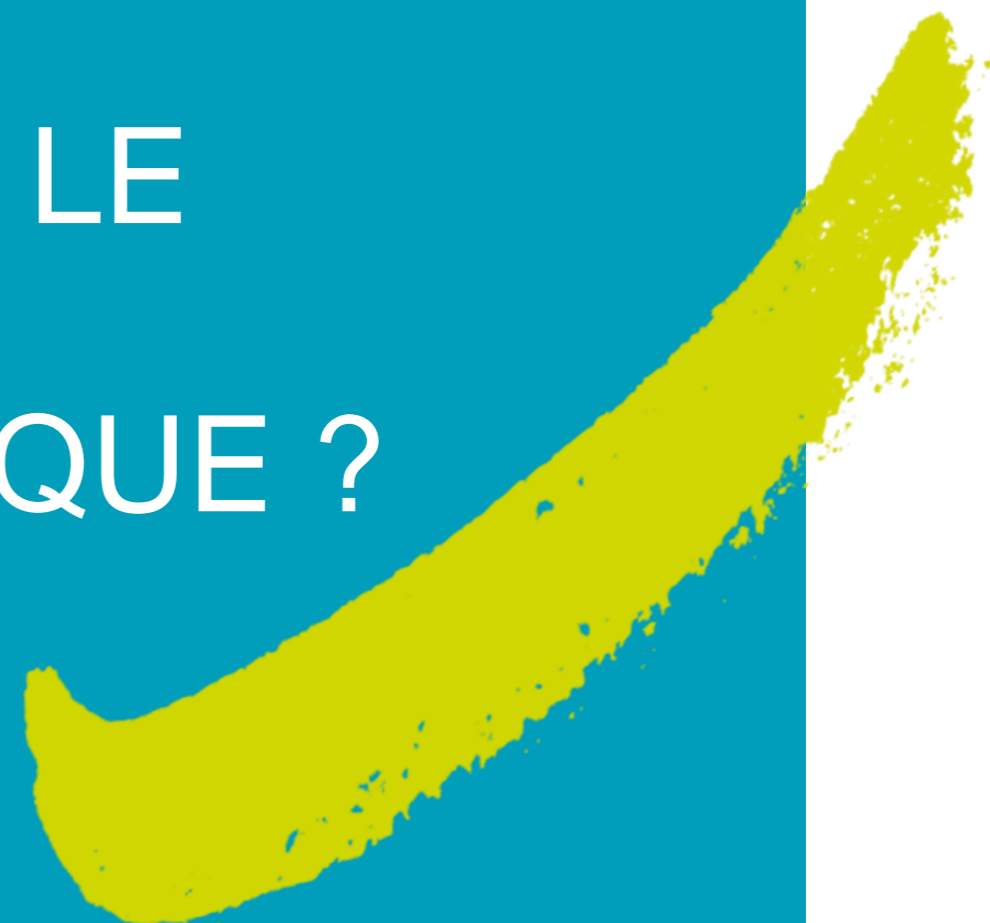


COMMENT ACCÉLÉRER LE FINANCEMENT DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ?



Janvier 2019

L'ENGAGEMENT DES BANQUES FRANÇAISES

- Le réchauffement climatique, s'il représente un défi immédiat, constitue également une véritable opportunité pour l'industrie bancaire française, en pointe depuis des années.
- Les banques françaises sont très en avance sur le financement de la transition énergétique et fortement engagées en tant qu'entreprises.
- Leur action au quotidien fait d'ores et déjà d'elles les accélérateurs de la transition énergétique.

LES GREEN BONDS : UNE EXPERTISE FRANÇAISE

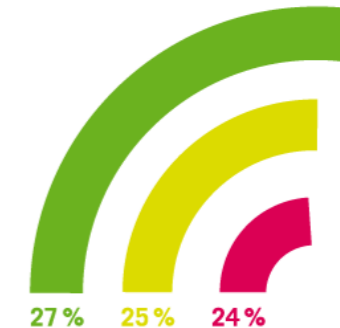
Les « green bonds » ou obligations vertes, émises par une entreprise, une collectivité territoriale ou une organisation internationale, sont spécifiquement destinées à financer des projets ou des activités générant un bénéfice environnemental direct. L'expertise des banques françaises en la matière est internationalement reconnue. L'importance des volumes réalisés, leur capacité d'innovation et leur position de pionnières sur ces obligations dont elles ont accompagné le mouvement de création il y a 10 ans, en font des acteurs clés à l'échelle mondiale.

Grâce notamment à son « green bond » souverain de 7 Mds€ lancé en janvier 2017, la France est leader et se classe au 1^{er} rang européen des pays émetteurs d'obligations durables (2^{ème} rang mondial, juste derrière la Chine et devant les États-Unis).

En volumes d'émissions de « green bonds », **la place de Paris est au 1^{er} rang avec 33,7 Mds\$ émis depuis 2009** par des sociétés françaises, soit devant New-York (15,3 Mds\$) et Francfort (13,6 Mds\$). (source : étude PwC, mars 2018)

MARCHÉ MONDIAL DES GREENS BONDS EN 2017 (source : CA - CIB)

Greens bonds achetés par des investisseurs français
Émissions arrangées par des banques françaises
Entreprises françaises émettrices



LES LEVIERS POSSIBLES

- **L'ENJEU MAJEUR EST D'ABAISSE LE COÛT RELATIF DES INVESTISSEMENTS DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE**, soit en baissant le coût des équipements, soit en baissant le coût du financement. L'industrialisation et la hausse des volumes ont eu des effets très positifs sur la baisse du coût des équipements.
- Même s'il existe un contexte de taux bas et une prise de conscience progressive du caractère **MOINS RISQUÉ DES ACTIFS FAVORISANT LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE**, **LE COÛT DU FINANCEMENT AU TRAVERS DU COÛT DU CAPITAL RESTE UN ENJEU IMPORTANT.**

316

MILLIARDS D'EUROS
DE **NOUVEAUX CRÉDITS**
AUX ENTREPRISES
SUR UN AN (DÉCEMBRE 2016
À DÉCEMBRE 2017).

Cela équivaut à
7 éoliennes financées
par heure



- AFIN D'ACCOMPAGNER ET D'ACCÉLÉRER LE FINANCEMENT DE CES ACTIF **DANS UNE ÉCONOMIE OÙ 70% DES FINANCEMENTS SONT PROPOSÉS PAR LES BANQUES, IL EST ESSENTIEL DE RECONNAITRE LEUR CARACTÈRE BÉNÉFIQUE SUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE.**
- Le modèle de banque universelle des banques françaises leur permet d'accompagner la transition énergétique en étant à la fois aux côtés des investisseurs, des particuliers et des entreprises, en proposant des solutions en faveur d'une économie moins carbonée.

LE GREEN SUPPORTING FACTOR

- LA PROFESSION BANCAIRE VEUT SE POSITIONNER COMME **UN ACCÉLÉRATEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE**, ET PROPOSE L'ADOPTION D'UN NOUVEL OUTIL INNOVANT : LE **GREEN SUPPORTING FACTOR**.

UNE INCITATION PRUDENTIELLE

- La FBF propose un traitement prudentiel adapté des financements et investissements en faveur de la transition énergétique. Cette incitation peut permettre la dé-carbonisation des bilans bancaires et ainsi encourager les banques à diminuer le risque climatique dans leur bilan.
- **D'UN POINT DE VUE RÉGLEMENTAIRE, CELA DEVRAIT SE TRADUIRE PAR UNE MOINDRE EXIGENCE EN CAPITAL DES FINANCEMENTS ET INVESTISSEMENTS DANS LES ACTIFS FAVORISANT LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE**, dans un contexte où les nouvelles normes prudentielles pénalisent les financements longs et ceux dans les infrastructures.
- **LE GREEN SUPPORTING FACTOR FONCTIONNERAIT SUR LE MÊME SCHÉMA QUE CELUI, ÉPROUVÉ, APPLIQUÉ AUX PME (SME SUPPORTING FACTOR)** qui permet d'appliquer un facteur de réfaction sur les exigences de fonds propres pour les risques de crédit associés aux expositions sur les PME.

LE GREEN SUPPORTING FACTOR

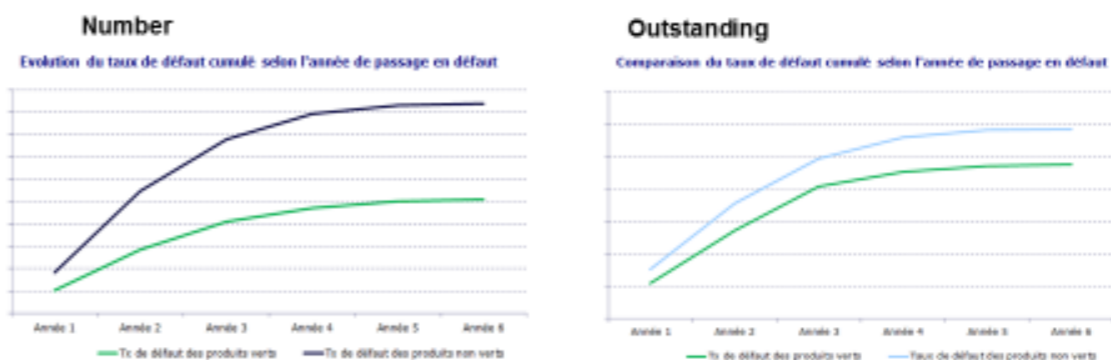
- PREMIÈRES ÉVIDENCES EMPIRIQUES DU CARACTÈRE MOINS RISQUÉ DES ACTIFS FAVORISANT LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Construction of a Green supporting factor Background information

- BPCE was the first bank in France to develop green loans in its retail banking business (1990) with a selection process based on green labelling and green analysis.
- BPCE suggests that existing labels of management (ISO 26000, ISO14001, EnVol- NF X30-205, Lucie, Esprit de Service approach) and existing product labels (NF-Environment, Ecolabel, AB bio, BBC, BEPOS) be used as a first step to identify retail green finance :
 - > to become a method for structuring finance or refinance in contribution to energy transition and green and social bonds
 - > in order to allow later evaluation of the supporting factor.
- **Proposition :**
 - > from the green credit product codes database analysis the risk of these credits against the risk of standard loans. See if green finance based on green labelling has a specific behavior compared to conventional credit
 - > Scope: all customers having subscribed a green loan since 2012. Study on green loans of these past customers in default (CX, DX, RX) following their subscriptions. The loans are made with private customers, professionals or SMEs being an ecoPME and / or having a green investment.
 - > Rule: A client is considered in default if the file goes into litigation (CX), doubtful (DX) or restructured (RX) following the subscription.

Construction of a Green supporting factor First results

Comparison of *payment defaults* of green loans versus conventional loans



Results :

- The study shows that green loans have a lower risk profile than standard equipment loans. The viability of the projects seems therefore better.
- The gap between green loans and standard loans is smaller on outstanding loans than on the number of loans. This is linked to the phenomenon of "overinvestment" related to green equipment, which is generally more expensive than conventional equipment.
- The green economy market sees therefore specific financing characteristics (larger credit amounts, different risk profile).

LE GREEN SUPPORTING FACTOR

DES CONTREPARTIES OU DES ACTIFS BIEN IDENTIFIÉS

- En ce qui concerne l'identification des actifs favorisant la transition énergétique, la FBF propose de **SE BASER SUR LES RÈGLES ÉDICTÉES AU SEIN DES LABELS RECONNUS TELS QUE LE LABEL FRANÇAIS « TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE POUR LE CLIMAT » (TEEC) OU ENCORE LA TERMINOLOGIE DE LA CLIMATE BOND INITIATIVE.**
- **POURRAIENT BÉNÉFICIER DE CE GREEN SUPPORTING FACTOR :**
 - les financements ou investissements réalisés auprès de contreparties dont l'activité entre dans le champ de la transition énergétique. L'établissement bancaire devra dès lors s'assurer de l'éligibilité de la contrepartie auprès d'un labellisateur externe,
 - les financements ou investissements dont l'objet entre également dans le champ de la transition énergétique (à titre d'exemple, tels que décrit à l'annexe I du label TEEC).

DES CONTREPARTIES OU DES ACTIFS BIEN IDENTIFIÉS

- **LA PROMOTION DE LABELS VERTS EUROPÉENS EST UN AUSSI ENJEU MAJEUR DE CONCURRENCE INTERNATIONALE ET DE SOUVERAINETÉ:** le Green Supporting Factor favorise cette dynamique.

LE GREEN SUPPORTING FACTOR

TOUTES LES CONTREPARTIES A PRIORI ELIGIBLES

- Pour assurer le succès du financement de cette transition énergétique, les contreparties éligibles à ce Green Supporting Factor comprendraient **L'ENSEMBLE DES ACTEURS ÉCONOMIQUES FINANCÉS TANT AU TRAVERS DE LA BANQUE DE DÉTAIL QUE DE LA BANQUE DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT : LES PARTICULIERS, LES ENTREPRISES OU LES CLIENTS INSTITUTIONNELS (BANQUE, ETAT...)**.
- À titre d'exemples, seraient éligibles à ce Green Supporting Factor :
 - **le particulier** qui acquiert un véhicule électrique ou qui fait réaliser des travaux d'efficacité énergétique,
 - **la PME** qui construit un bâtiment vert,
 - **la grande entreprise** oeuvrant dans la construction et l'exploitation d'infrastructure de production d'énergie solaire, d'éolienne ou de stockage de l'énergie,
 - **les Etats** qui émettent des obligations souveraines destinées à financer la transition énergétique.

LE GREEN SUPPORTING FACTOR

DES ACTIFS BIEN IDENTIFIÉS

- En ce qui concerne l'identification des actifs favorisant la transition énergétique, la FBF propose de **SE BASER SUR LES RÈGLES ÉDICTÉES AU SEIN DES LABELS RECONNUS TELS QUE LE LABEL FRANÇAIS « TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE POUR LE CLIMAT » (TEEC) OU ENCORE LA TERMINOLOGIE DE LA CLIMATE BOND INITIATIVE.**
- **POURRAIENT BÉNÉFICIER DE CE GREEN SUPPORTING FACTOR :**
 - les financements ou investissements réalisés auprès de contreparties dont l'activité entre dans le champ de la transition énergétique. L'établissement bancaire devra dès lors s'assurer de l'éligibilité de la contrepartie auprès d'un labellisateur externe,
 - les financements ou investissements dont l'objet entre également dans le champ de la transition énergétique (à titre d'exemple, tels que décrit à l'annexe I du label TEEC).

PROMOUVOIR LES LABELS VERTS EUROPÉENS

- **LA PROMOTION DE LABELS VERTS EUROPÉENS EST UN AUSSI ENJEU MAJEUR DE CONCURRENCE INTERNATIONALE ET DE SOUVERAINETÉ:** le Green Supporting Factor favorise cette dynamique.

LE GREEN SUPPORTING FACTOR: UNE RÉFLEXION EUROPÉENNE BIEN ENGAGÉE

- La Fédération bancaire française se félicite **DES DÉCLARATIONS DE VALDIS DOMBROVSKIS, VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMISSION EUROPÉENNE**, sur le sujet d'une part et d'autre part **DE L'INCLUSION DANS LA REVUE DU PAQUET BANCAIRE (REGLEMENTATION PRUDENTIELLE APPLICABLE AUX BANQUES) D'UNE ETUDE DE L'EBA SUR LE BIEN FONDÉ DE LA MISE EN PLACE D'UN GREEN SUPPORTING FACTOR:**

Article 501da CRR (lines 4408-4415) is inserted:

"The EBA, after consulting the ESRB, shall assess on the basis of available data and the findings of the High Level Expert Group on Sustainable Finance of the Commission whether a dedicated prudential treatment of assets exposed to activities associated substantially with environmental and / or social objectives, in the form of different capital charges, would be justified from a prudential perspective. In particular, EBA shall investigate:

(i) methodological options for assessing exposures of asset classes to activities associated substantially with environmental and/or social objectives;

(ii) specific risk profiles of assets exposed to activities which are associated substantially with environmental and/or social objectives;

(iii) risks related to the depreciation of assets due to regulatory changes such as climate change mitigation;

(iv) the potential effects of a dedicated prudential treatment of assets exposed to activities which are associated substantially with environmental and/or social objectives on financial stability and bank lending in the Union.

The EBA shall submit a report on its findings to the Commission, the European Parliament and the Council by [two years after entry into force of this regulation].

On the basis of this report, the Commission shall, if appropriate, submit to the European Parliament and the Council a legislative proposal."

- Pour ce faire, la Commission **confirme que le prérequis nécessaire à la mise en œuvre potentielle du GSF consiste en la création, dès le 3ème trimestre 2019, d'une taxonomie européenne**, voulue par la profession, se focalisant sur le changement climatique, l'environnement et le social.
- La Commission reprend également le souhait de l'industrie bancaire **de voir se créer des standards et labels pour les produits financiers et actifs verts.**
- En matière de publication d'informations sur la durabilité, la réflexion de la Commission se fonde notamment sur la législation française (article 173 de la loi sur la transition énergétique).